



Recommandations de l'ARS PACA

Vous revenez d'une zone où circule le virus Covid19. Les dernières recommandations du ministère chargé de la santé indiquent que les **personnes revenant d'une zone de circulation virale** (Chine, Macao, Hong Kong, Singapour, Iran, Corée du Sud et Italie –région de Lombardie Vénétie et Emilie Romagne-) **peuvent se rendre à leur travail**, sont invitées à limiter leurs déplacements dans les lieux fortement fréquentés et à prendre les précautions suivantes :

Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour en Chine-Italie ou dans une zone où circule activement le virus

- ▶ Surveillez votre température 2 fois par jour
- ▶ Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- ▶ Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- ▶ Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- ▶ Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- ▶ Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant votre retour

- ▶ Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage
- ▶ Évitez tout contact avec votre entourage, conservez votre masque
- ▶ Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital

Seules les personnes revenant de zone rouge c'est-à-dire la **région de Hubei** en Chine ou les personnes qui **ont fréquenté un centre hospitalier** dans les zones de circulation virale doivent rester en isolement durant 14 jours après leur retour.

Vous pouvez donc vous rendre à votre travail dès demain. Les enfants peuvent être scolarisés.